

ICM - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Fondation reconnue d'utilité publique

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

47, boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ICM - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Fondation reconnue d'utilité publique

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

47, boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Conseil d'Administration de la fondation ICM - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation ICM - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « 5. Evénements » de la « Note n°1 : Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion – absorption par votre fondation de l'Institut des Neurosciences Translationnelles de Paris (IHU-A-ICM) à effet du 31 décembre 2017 à minuit ainsi que la « Note n° 13 : bilan et compte de résultat simplifiés avec pro-forma 2017 (périmètre ICM et IHU) ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 mai 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

Jean-Claude MARTY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 075 936	883 371	192 566	191 016
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	60 307	59 784	523	959
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	57 288 470	15 116 728	42 171 742	43 959 110
	Installations techniques Matériel et outillage	20 784 446	14 984 956	5 799 490	2 674 143
	Autres immobilisations corporelles	19 421 316	12 304 795	7 116 520	4 883 216
	Immobilisations en cours	282 002		282 002	
	Avances et acomptes	495 000		495 000	496 184
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	30 500		30 500	30 500	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	22 812		22 812	21 677	
Total I	99 460 789	43 349 635	56 111 154	52 256 804	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	30 002		30 002	
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	6 393 702	3 730	6 389 972	7 717 160
	Autres créances	15 666 840		15 666 840	13 467 518
Valeurs mobilières de placement	25 000 000		25 000 000	20 000 000	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	17 504 100		17 504 100	14 579 932	
Charges constatées d'avance (3)	539 621		539 621	307 708	
Total III	65 134 265	3 730	65 130 535	56 072 317	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	164 595 054	43 353 365	121 241 689	108 329 121	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	19 072 801	12 031 258
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	8 391 344	7 287 519
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-238 077	1 113 825
	Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 928 824	25 780 673	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Total I	56 154 892	46 213 275	
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison		
	Provisions pour risques	50 000	
	Provisions pour charges	105 107	81 662
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	7 827 492	6 208 062
	Fonds dédiés sur autres ressources	5 124 827	4 841 266
Total III	13 107 426	11 130 990	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	25 329 967	26 287 293
	Emprunts et dettes financières divers	84 413	87 623
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 218 930	3 481 385
	Dettes fiscales et sociales	3 353 843	2 391 876
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400 271	71 320
	Autres dettes	341 023	103 538
	Instruments de trésorerie		
	Total IV	18 250 925	18 561 821
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	18 250 925	18 561 821
	Total IV	51 979 371	50 984 856
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	121 241 689	108 329 121

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

33 728 447

34 524 137

16 460 720

400

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	20 898	2 100
Production vendue de Biens et Services	10 588 375	11 507 132
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 998 844	6 994 009
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 985	121 181
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	24 111 499	16 535 562
Total I	42 727 601	35 159 984
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	17 961 266	14 100 394
Impôts, taxes et versements assimilés	864 493	866 811
Salaires et traitements	11 706 948	7 866 863
Charges sociales	5 197 577	3 286 232
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 251 649	4 329 075
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 210	520
Pour risques et charges : dotations aux provisions	56 030	22 460
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (2)	553 932	493 282
Total II	42 595 107	30 965 637
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	132 495	4 194 347
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	552 519	304 496
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	79 915	2 061
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		71
Total V	632 434	306 628
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	522 528	538 357
Différences négatives de change	14 758	257 941
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	537 286	796 298
2. Résultat financier (V-VI)	95 148	-489 670
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	227 643	3 704 677
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	249 148	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		598 665
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII	249 148	598 665
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	249 148	598 665
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	43 609 183	36 065 277
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	43 132 392	31 761 935
Solde intermédiaire	476 791	4 303 342
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 736 139	9 471 622
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 451 007	12 661 139
5. Excédents ou Déficits	-238 077	1 113 825

Fondation ICM

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 13 septembre 2006

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47 boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

SOMMAIRE

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables	4
1. Principes comptables	4
2. Dérogation aux principes comptables.....	4
3. Changement de méthode	4
4. Changement comptable.....	4
5. Evènements.....	5
6. Evènements postérieurs à la clôture	5
7. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes	5
a. Notes sur le bilan actif	5
b. Notes sur le bilan Passif	7
c. Notes sur les Produits.....	8
d. Résultat exceptionnel	9
8. Informations complémentaires.....	10
9. Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	11
Note n° 2 : Tableau des immobilisations.....	14
Note n° 3 : Tableau des amortissements	14
Note n° 4 : Tableau des provisions.....	15
Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés	15
Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs	15
Note n° 7 : État des créances et des dettes	16
Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer.....	17
Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance.....	17
Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources	18
Note n° 12 : Tableau de passage Compte de résultat / CER	19
Note n° 13 : Bilan et compte de résultat simplifié avec pro forma 2017 (périmètre ICM & IHU)	20

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- o Total du bilan : 121 241 689 €
- o Total des produits : 43 609 183 €

Ainsi que les reports de ressources non utilisées : 10 736 139 €

- o Total des charges : 43 132 392 €

Ainsi que les engagements à réaliser sur ressources affectées : 11 451 007 €

- o Résultat de l'exercice : - 238 077 €

La variation des fonds dédiés doit être intégrée dans le résultat d'exploitation ; En conséquence, le résultat peut être présenté comme suit :

En €	Version comptes annuels	Variation des fonds dédiés	Version retraitée
Résultat exploitation	132 495	-714 868	-582 373
Résultat financier	95 148		95 148
Résultat exceptionnel	249 148		249 148
Variation des fonds dédiés	-714 868	714 868	0
RESULTAT NET	-238 077	0	-238 077

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018. L'exercice précédent couvrait l'année 2017, soit une durée de 12 mois également.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015 et le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par le règlement n° 2009-01 du 3 décembre 2009 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation,
- du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2. Dérogation aux principes comptables

Néant.

3. Changement de méthode

Néant.

4. Changement comptable

Néant.

5. Evènements

Les principaux faits marquants de l'année 2018 ont été les suivants :

- Fusion ICM / IHU à effet au 31/12/2017 minuit,
- Impact sur la collecte de la transformation de l'ISF en IFI,
- Projet d'investissement immobilier : signature le 15/10/2018 d'une promesse de vente d'un bâtiment de 1 309 m² pour un coût d'acquisition de 9.9 M€ destiné à l'incubation de Start-up,
- Travaux sur le renouvellement de la convention générale entre ICM et ses partenaires au sein de l'UMR pour la période 2019-2023.
Prolongation de 6 mois pour permettre l'aboutissement des travaux.

6. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

7. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a. Notes sur le bilan actif

Immobilisations incorporelles & corporelles

Le bâtiment ICM est évalué à son coût de production d'un montant de 57 288 K€. La valeur brute de l'immeuble s'élève à 57 288 K€ et a été établie à partir des décomptes généraux définitifs communiqués à l'ensemble des entreprises.

Le bâtiment ICM est comptabilisé et amorti selon l'approche par composants, telle que prévue par le plan comptable général. Les éléments constitutifs du bâtiment (gros œuvre, façades, installations générales et agencements), ayant des utilisations différentes, sont comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées réelles d'utilisation des différents composants du bâtiment sont les suivantes :

- Gros œuvre : 40 ans
- Façades : 30 ans
- Installations générales : 25 à 30 ans
- Agencement des constructions: 15 ans

Le terrain sur lequel est érigé le bâtiment a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public conclue entre l'AP-HP et l'ADREC, pour une durée de 40 ans à compter de la date de réception des travaux, à l'issue de laquelle il est indiqué que l'intégralité des bâtiments et aménagements reviendront gratuitement à l'AP-HP. Cette convention a été transférée par voie d'avenant à l'ICM dans le cadre de la fusion intervenue entre l'ICM et l'ADREC.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans,
- Matériels & équipements scientifiques : 5 à 15 ans,
- Agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les investissements sont enregistrés pour leur montant hors taxe depuis l'exercice 2012.

Les immobilisations corporelles en cours (282 K€) correspondent principalement au déploiement de cluster pare-feu qui sera réalisé en 2019.

Les avances et acomptes sur immobilisations (495 K€) correspondent au dépôt de garantie versé dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble Chevaleret.

Immobilisations Financières

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition.

Les autres participations correspondent aux titres de participation d'ICM TECH pour 30 K€.

Les dépôts et cautionnements sont principalement liés au versement d'une caution pour loyers de la Station F.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Le poste « autres créances », d'un montant de 15 667 K€ comprend des subventions à recevoir (cf. §6.C) pour 13 984 K€.

Disponibilités et VMP

Des contrats de capitalisation à hauteur de 25 000 K€ sont portés en valeurs mobilières de placement.

Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités sont portées sur les lignes suivantes :

- Compte sur livret 9 000 K€,
- Compte à terme 1 000 K€,
- Intérêts courus sur ces placements 1 718 K€.

b. Notes sur le bilan Passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs enregistrent la valeur d'origine des dotations, consommable et non consommable, consenties par les fondateurs :

- ADREC 7 500 K€,
- État 4 200 K€.

La dotation consommable est reprise au résultat au titre du financement des actions. L'évolution des fonds est la suivante :

En €	01/01/2018	Apport IHU	Flux 2018	31/12/2018
Dotations consommables	10 500 000	1 000 000		11 500 000
Dotation consommable ANR	0	45 170 026	2 084 942	47 254 968
Total brut	10 500 000	46 170 026	2 084 942	58 754 968
Reprise au résultat de la dotation consommable		-34 577 132	-8 700 000	-43 277 132
TOTAL NET Dotation	10 500 000	11 592 894	-6 615 058	15 477 836

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées au financement de biens non renouvelables par l'ICM sont inscrites au passif.

La valeur nette s'élève à 28 929 K€ au 31/12/2018, dont 24 412 K€ provenant de l'ADREC et 3 317 K€ provenant de l'IHU.

Elles sont reprises au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des biens concernés sauf pour celles provenant de l'ADREC qui sont inscrites directement au passif.

Provisions

La provision pour risque concerne un litige prud'hommal en cours.

La provision pour charges correspond aux obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite évaluées à la date du 31/12/2018.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel, et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Convention collective Droit du travail
- Table de mortalité Table réglementaire TG 05
- Augmentation des salaires 2% constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation Faible
- Taux d'actualisation 1,57%
- Taux de charges 45% en moyenne sur l'ensemble du personnel
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ 67 ans

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 105 K€. L'engagement de retraite de l'année est comptabilisé en charge pour 6 K€.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et legs et contrats industriels ou de recherche correspondent à la part à des ressources affectées par le donateur, légataire ou transcrites dans une convention, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées.

La somme de 500 K€ a été reçue en 2008 pour la création de chaires scientifiques. A ce jour, il n'y a pas eu de consommation.

Cf. tableau de variation du poste Note n°5.

Dettes

Les rubriques du bilan passif correspondent aux différentes dettes contractées dans le cadre du fonctionnement de la Fondation.

Elles intègrent également l'emprunt souscrit pour le financement de l'immeuble.

c. Notes sur les Produits

Subventions d'exploitation

Lorsqu'une convention est signée, le montant total du contrat est porté en produits avec pour contrepartie l'inscription d'une créance, qui diminue au fur et à mesure des encaissements. Le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Partenariats industriels

Les produits relatifs aux contrats industriels sont constatés au fur et à mesure des facturations correspondant aux projets de collaboration.

Depuis 2015, le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Dons

Les dons sont enregistrés en autres produits lors de leur réception, avec une tolérance des chèques datés de l'exercice 2018 et reçus jusqu'au 16 janvier 2019.

Le produit des dons et mécénats affectés est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant des mécénats ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Legs et donations

Les produits correspondant aux legs et donations sont enregistrés en autres produits à la date d'encaissement des fonds.

Les montants encaissés sur 2018 s'élèvent à 786 K€.

Détail des produits de prestations de services facturées

En €	31/12/2018
Prestations de Services	4 539 320
Partenariat industriel	2 139 270
Autre Partenariat Industrie	70 000
Contrat industriel : prestations	224 596
Overheads/Contrats Industriels	812 015
Overheads/Contrats Industriels-Prestations	109 612
Prestations hébergement	676 875
Produits des act. annexes - Commission hébergeur	419 601
Produits des activités annexes - Locations	245 782
Produits des activités annexes - Mise à disposition de perso	32 058
Refacturations autres	295 380
Produits annexes-contributions locatives	670 500
Produits des activités annexes - activités de formation et c	208 415
Gala - Produits des activités annexes	145 200
R.R.R. accordés par l'entreprise sur prestations de services	-249
Total des prestations de services	10 588 375

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 249 K€ et correspond au remboursement par l'administration fiscale de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de 2015 et 2016.

8. Informations complémentaires

Effectif

L'effectif au 31/12/2018 est de 324 salariés. L'effectif moyen est de 292 salariés.

Engagements donnés

Néant.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 prévoit que les associations du régime de la loi du 1er juillet 1901, qui remplissent un double critère fondé d'une part sur le montant de leur budget annuel et d'autre part sur le montant de la ou des subventions versées, d'inscrire le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés « dans une annexe aux comptes de l'organisme ».

La fondation ICM a défini, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants, les membres du bureau.

Il est précisé que ces personnes réalisent leur fonction à titre bénévole, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

A titre d'information complémentaire, le montant global des rémunérations versées aux cinq salariés les mieux rémunérés s'élève à 616 K€.

Honoraires commissaire aux comptes

Conformément aux obligations prévues par le Code de commerce (articles R123-198 & R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2018 s'élève à 52 405 €, avec la décomposition suivante :

- Audit légal 25 000 €
- Diligences directement liées 27 405 €

Contributions volontaires en nature

- Bénévolat

La Fondation ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice, notamment au titre des actions de communication (campagne de dons de fin octobre à fin novembre entre autres). Le volume est évalué à 1,2 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 32 K€.

o Mécénat en nature

La Fondation ICM a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- des espaces média auprès de : Air France, Reedexpo/FIAC, ZenithOptimedia, Richard Mille, TF1, Klésia
- des œuvres d'art, produits ou prestations à titre gratuit : Louis Cane, Noël Dolla, Claude Viallat, Didier Chamizo, André-Pierre Arnal, Vanessa Zitzewitz, Financière LOV, Domaines Barons de Rothschild (Lafite) Champagne Laurent-Perrier, Galerie Rive Gauche, Noirmontarproduction, Fédération Internationale Automobile, David de Rothschild, François Pinault, Maurice Lévy, Laurent Dassault, Air France, Montres F.P.Journe, Publicis Groupe, Orrick Rambaud Martel, IDEC, ANACOFI

9. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le compte d'emploi des ressources a été établi selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01.

Le CER a pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CER ici présenté reflète ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'ICM.

Conformément au règlement comptable CRC 2008-12, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'ICM et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

Définition des Emplois

o Missions sociales

L'ICM a défini comme mission sociale ses différentes actions en matière de recherche :

- Accueil des équipes de recherche,
- Financement des projets de recherche,
- Valorisation de la recherche,
- Incubateur,
- Plateformes technologiques,
- Animation scientifique,
- Alliances internationales et partenariats industriels.

Ces frais, qui s'élèvent à 36 792 048 €, représentent 85,3 % des emplois inscrits au CER.

○ Frais de recherche de fonds

Entrent sous cette rubrique les frais correspondant à :

- Des dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention,
- Des dépenses de frais de communication.

Ces frais (4 120 827 €) représentent 9,6 % des emplois inscrits au CER.

○ Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges directes et indirectes des équipes supports (finances, ressources humaines, informatiques et logistiques).

Ils s'élèvent à 2 213 487 €, soit 5,1 % des emplois inscrits au CER.

Définition des ressources

Les ressources collectées auprès du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers).

Elles s'élèvent à 11 303 860 €, soit 25,9 % des ressources du CER.

Depuis sa création, l'ICM enregistre une progression constante du nombre de donateurs (190 000 à fin 2018) et de la valeur moyenne des dons.

Les autres fonds privés correspondent au mécénat d'entreprises, aux contrats de partenariat, à des subventions d'exploitation et à la quote-part des subventions d'investissement, rapportées au résultat, d'organismes privés.

Ce poste représente 22,2 % des ressources inscrites au CER, soit 9 665 427 €.

Les subventions d'exploitation publiques et la quote-part des subventions d'investissement publiques, rapportées au résultat, proviennent essentiellement de l'ANR, de la Commission Européenne et de la Région Ile de France.

Le total de ces subventions est de 14 633 408 € (33,6 %).

Les autres ressources correspondent aux produits financiers issus des placements, aux refacturations des prestations auprès des fondateurs, partenaires et autres sociétés, et des produits exceptionnels.

Le total de ces ressources est de 8 006 489 € (18,4 %).

Tableau de passage

Ce tableau permet de relier le compte de résultat et le CER.

Commentaires sur le CER de l'exercice

L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant en un même lieu malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais.

Les pouvoirs publics, les entreprises privées, les particuliers contribuent au financement de la recherche pour respectivement 33,6 % (14 633 408 €), 22,2 % (9 665 427 €) et 25,9 % (11 303 860 €).

Ainsi, les ressources collectées auprès du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de 66 %,
- Les frais de collecte auprès du public à hauteur de 26,2 %
- Et les frais de fonctionnement pour 7,9 %

Il ne subsiste à la clôture de l'exercice aucun excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées.

Note n° 2 : Tableau des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Transfert et IHU	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais Etablissement					0
Autres immobilisations incorporelles	885 849	81 676		168 719	1 136 243
TOTAL (I)	885 849	81 676	0	168 719	1 136 243
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions	57 288 470				57 288 470
Inst.techniques matériel et outillage	9 965 589	894 982		9 923 876	20 784 446
Inst.générales, aménagements divers					0
Matériel de transport					0
Matériel de bureau et informatique					0
Mobilier					0
Autres immobilisations corporelles	15 197 722	2 897 563		1 326 030	19 421 316
Immobilisations corporelles en cours		267 802	651 840	666 040	282 002
Avances et acomptes	496 184	495 000	496 184		495 000
TOTAL (II)	82 947 965	4 555 347	1 148 024	11 915 946	98 271 234
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	30 500				30 500
Prêts					0
Autres titres et immobilisations financières	21 677	1 135			22 812
TOTAL (III)	52 177	1 135	0	0	53 312
TOTAL GENERAL (I+II+III)	83 885 991	4 638 158	1 148 024	12 084 664	99 460 789

Note n° 3 : Tableau des amortissements

Amortissements (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Transfert et IHU	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais Etablissement					0
Autres immobilisations incorporelles	693 874	121 879		127 402	943 154
TOTAL (I)	693 874	121 879	0	127 402	943 154
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions	13 329 360	1 787 368			15 116 728
Inst.techniques matériel et outillage	7 291 446	2 831 585		4 861 926	14 984 957
Inst.générales, aménagements divers					0
Matériel de transport					0
Matériel de bureau et informatique					0
Mobilier					0
Autres immobilisations corporelles	10 314 506	1 510 817		479 472	12 304 795
TOTAL (II)	30 935 312	6 129 770	0	5 341 398	42 406 480
TOTAL GENERAL (I+II)	31 629 186	6 251 649	0	5 468 800	43 349 634

Note n° 4 : Tableau des provisions

Provisions (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				0
Sur immobilisations corporelles				0
Sur autres immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	520	3 210		3 730
Autres provisions pour dépréciations				0
TOTAL GENERAL	520	3 210	0	3 730

Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés

Fonds Dédiés (en €)	Fonds à engager début exercice	Autres variations	Report de ressources non utilisées (789)	Engagements à réaliser sur ressources affectées (689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
					0
Fonds dédiés sur subventions	2 918 460	701 356	7 252 236	7 752 871	4 120 451
Fonds dédiés sur subventions	0	504 917		51 083	556 000
Fonds dédiés sur contrats industriels	3 289 602	-18 150	2 484 279	2 363 867	3 151 040
Fonds dédiés sur mécénats	4 841 266		999 624	1 283 186	5 124 828
					0
TOTAL GENERAL	11 049 328	1 188 123	10 736 139	11 451 007	12 952 319

Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs

Nature des Fonds Propres (en €)	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitements	Fusion IHU et affectation du résultat	Diminution exercice	Montant fin exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 700 000				11 700 000
Dotation statutaire inaliéable	1 200 000				1 200 000
Dotation statutaire consommable	10 500 000				10 500 000
IHU		13 656 601	-6 615 058		7 041 543
Dotation consommable		45 170 026	2 084 942		47 254 968
Dotation consommable inscrite en compte de résultat		-34 577 132	-8 700 000		-43 277 132
Boni de fusion		3 063 707			3 063 707
ADREC	331 258				331 258
Prime de fusion	251 247				251 247
Provision perte intercalaire	80 011				80 011
Report à nouveau	7 287 519	1 103 825			8 391 344
Résultat de l'exercice	1 113 825	1 113 825	-238 077		-238 077
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Subvention d'Invest. s/biens non renouv.	25 780 673	4 545 258	205 916	1 603 024	28 928 823
TOTAL GENERAL	46 213 275	20 419 509	-6 647 219	1 603 024	56 154 891

Note n° 7 : État des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts (1)	0		
Autres immobilisations financières	22 812		22 812
Avances et acomptes versés sur commande	30 002	30 002	
Usagers et comptes rattachés	6 393 702	6 393 702	
Autres créances	15 666 840	11 775 902	3 890 937
Charges constatées d'avance	539 621	539 621	
TOTAL GENERAL	22 652 977	18 739 227	3 913 749
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès Ets de crédits (1) (2)	25 329 967	988 184	24 341 783
Emprunts et dettes financières diverses (1)	84 413	84 413	
Avances et acomptes reçus	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 218 930	4 218 930	
Dettes fiscales et sociales	3 353 843	3 353 843	
Fournisseurs d'immobilisations	400 271	400 271	
Autres dettes	341 023	341 023	
Produits constatés d'avance	18 250 925	9 666 269	8 584 656
TOTAL GENERAL	51 979 372	19 052 933	32 926 439
(1) Montant :			
- Emprunts souscrits en cours d'exercice			
- Emprunts remboursés en cours d'exercice		962 925	
(2) Emprunt souscrit jusqu'en 2039			

Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer

Produits à recevoir (en €)	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances sociales et fiscales	0
Usagers et comptes rattachés	4 263 659
Autres créances	773 138
Disponibilités	1 718 344
TOTAL GENERAL	6 755 141

Charges à payer (en €)	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	84 413
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 646 155
Dettes fiscales et sociales	2 208 876
Fournisseurs d'immobilisations	21 459
Autres dettes	3 264
TOTAL GENERAL	3 964 167

Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance

CCA / PCA	Charges	Produits
D'exploitation	539 621	18 250 925
Financiers	0	0
Exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	539 621	18 250 925

Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources

FONDATION ICM

Exercice clos le
31 décembre 2018

Compte d'Emploi des Ressources année 2018

EMPLOIS	Emplois 2018 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2018	RESSOURCES	Ressources collectées 2018 - compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées 2018
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions Sociales	36 742 048	7 429 147	1. Ressources collectées auprès du public	11 303 860	11 303 860
<i>Actions réalisées directement</i>			<i>Dons manuels non affectés</i>	10 069 296	10 069 296
<i>Programmes de recherche</i>	25 747 977	3 337 619	<i>Dons manuels affectés</i>	447 918	447 918
<i>Plateformes Technologiques de recherche</i>	8 260 469	2 613 251	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	786 645	786 645
<i>Application de la recherche et incubateur</i>	1 593 478	645 879	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
<i>Autres missions sociales</i>	1 140 124	832 399	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	0	0
2. Frais de recherche de fonds	4 120 837	2 945 733	2. Autres fonds privés	2 665 427	
<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	3 765 336	2 686 191	<i>Mécénat</i>	2 641 708	
<i>Frais de recherche des autres fonds privés</i>	355 067	259 232	<i>Partenariat</i>	3 355 493	
<i>Frais de communication</i>	424	310	<i>Subventions privées</i>	3 668 225	
3. Frais de fonctionnement de l'organisme	2 213 487	887 132	3. Subventions et autres concours publics	14 633 408	
			4. Autres produits	8 006 489	
			<i>Produits financiers</i>	629 930	
			<i>Prestations de services</i>	4 539 320	
			<i>Autres produits</i>	2 837 239	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	43 076 362	11 262 013	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	43 609 183	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	56 030		II. REPRISES DES PROVISIONS		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	11 451 007		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	10 736 139	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-41 847
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	238 077	
V. TOTAL GENERAL	54 583 399		VI. TOTAL GENERAL	54 583 399	11 262 013
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		11 262 013	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		11 262 013
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	32 368		Bénévolat	32 368	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement			Dons en nature		
Total			Total		

Note n° 12 : Tableau de passage Compte de résultat / CER

En €	Total compte de résultat	Total emplois du CER	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Engagements à réaliser
Charges externes	17 961 266	17 961 266	13 363 994	3 614 911	982 361		
Impôts et taxes	864 493	864 493	844 599	30 495	-10 601		
Frais de personnel	16 904 525	16 904 525	15 849 705	472 563	582 258		
Autres charges	553 932	553 932	548 363	-1 268	6 838		
Charges financières	537 286	537 286	416 918		120 368		
Dotation aux amortissements	6 251 649	6 251 649	5 712 261	4 126	535 262		
Dotation aux provisions	59 240	59 240	6 209		-2 999	56 030	
Engagements à réaliser	11 451 007	11 451 007					11 451 007
TOTAL	54 583 398	54 583 398	36 742 048	4 120 827	2 213 487	56 030	11 451 007

Note n° 13 : Bilan et compte de résultat simplifié avec pro forma 2017 (périmètre ICM & IHU)

Bilan Simplifié avec Pro Forma 2017 (Périmètre ICM & IHU)

Unité monétaire : en euros

	Pro Forma 2017	2018	Fonds associatifs	Pro Forma 2017	2018
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	233 292	193 089	Fonds associatifs	22 624 152	16 009 093
Constructions	43 959 110	42 171 742	Report à nouveau	7 287 519	8 401 344
Immobilisations corporelles : install. techniques, matériel	7 736 093	5 799 490	Résultat exercice	1 113 825	-238 077
Amortissements corporels : autres	5 729 774	7 116 520	Boni de fusion	3 063 708	3 063 708
Immobilisation en cours	1 162 224	777 002	Report à nouveau Programme ANR	-10 000	-10 000
Immobilisations financières	52 177	53 312	Subvention d'investissement	30 325 931	28 928 824
Total actif immobilisé	58 872 669	56 111 154	Total capitaux Propres	64 405 134	56 154 892
			Prov. pour risques et charges	99 077	155 107
			Total provisions risques et charges	99 077	155 107
			Fonds dédiés sur subventions	6 909 418	7 827 492
			Fonds dédiés autres	5 346 183	5 124 827
			Total fonds dédiés	12 255 601	12 952 319
Actif circulant			Dettes		
Autres créances	24 343 771	22 086 814	Emprunt et dettes	26 374 916	25 414 380
Valeurs mobilières de placement	25 000 000	25 000 000	Dettes fournisseurs	4 813 944	4 218 930
Disponibilités	22 209 127	17 504 100	Dettes fiscales et sociales	3 310 146	3 353 843
Charges constatées d'avance	474 093	539 621	Dettes diverses	704 381	741 294
Total actif circulant	72 026 990	65 130 535	Produits constatés d'avance	18 936 460	18 250 925
			Total dettes	54 139 847	51 979 371
Total actif	130 899 659	121 241 689	Total passif	130 899 659	121 241 689

Compte de Résultat Simplifié avec Pro Forma 2017 (Périmètre ICM & IHU)

Unité monétaire : en euros

	IHU	ICM	Fusion	Pro Forma 2017	2018
Production vendue & Ventes de marchandises	1 070 116	11 509 232		12 579 348	10 609 273
Subventions d'exploitation	529 070	6 994 009		7 523 079	7 998 844
Reprises sur amortissement, provisions, transfert	1 000	121 181		122 181	7 985
Autres produits	7 864 544	16 535 562	-1 198 385	23 201 721	24 111 499
Total produits d'exploitation	9 464 730	35 159 984	-1 198 385	43 426 329	42 727 601
Autres achats et charges externes	3 659 078	14 100 394	-1 198 385	16 561 087	17 961 267
Impôts, Taxes et versements assimilés	352 628	866 811		1 219 439	864 493
Salaires et traitements et charges sociales	4 956 059	11 153 095		16 109 154	16 904 525
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 927 619	4 352 055		6 279 674	6 310 889
Autres charges	25 474	493 282		518 756	553 932
Total charges d'exploitation	10 920 858	30 965 637	0	41 886 495	42 595 106
Résultat d'exploitation	-1 456 128	4 194 347		2 738 219	132 495
Produits financiers	182 224	306 628		488 852	632 434
Charges financières	214	796 298		796 512	537 286
Résultat financier	182 010	-489 670		-307 660	95 148
Produits exceptionnels	509 113	598 665		1 107 778	249 148
Charges exceptionnelles	-18 163	0		-18 163	0
Résultat exceptionnel	490 950	598 665		1 089 615	249 148
Report de ressources non utilisés sur ex. antérieurs	411 907	9 471 622		9 883 529	10 736 139
Engagement à réaliser sur ressources affectées	577 377	12 661 139		13 238 516	11 451 007
Excédents ou Déficits	-948 638	1 113 825		165 187	-238 077